

Première édition
2006-09-01

Version corrigée
2007-01-15

**Chaussures de ski télémark pour
adultes — Zone de contact avec les
fixations de ski télémark — Exigences et
méthodes d'essai**

*Telemark ski-boots for adults — Interface with Telemark ski-bindings —
Requirements and test methods*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 22264:2006](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006>



Numéro de référence
ISO 22264:2006(F)

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 22264:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences et méthodes d'essai	2
4.1 Généralités	2
4.2 Dimensions	2
4.3 Conception	3
5 Marquage	10
Annexe A (normative) Système Mondopoint pour la désignation et le marquage des chaussures de ski télémark	11

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 22264:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 22264 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sport et d'activités de plein air*, sous-comité SC 3, *Fixations de ski*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

La présente version corrigée de l'ISO 22264:2006 inclut la correction suivante:

— page 8, Figure 8 <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006>

Remplacer la valeur « \geq 45» par « \geq 50».

Chaussures de ski télémark pour adultes — Zone de contact avec les fixations de ski télémark — Exigences et méthodes d'essai

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les dimensions et les caractéristiques de la zone de contact ainsi que les exigences, les méthodes d'essai et le marquage des chaussures de ski télémark à semelle souple utilisés avec les systèmes actuels de fixation télémark, où le maintien s'effectue à l'extrémité avant et au talon de la chaussure et dont le bon fonctionnement dépend des dimensions et de la conception des zones de contact.

Dans le cas des systèmes de fixation télémark dont le fonctionnement est indépendant de la forme de la semelle et pour lesquels les exigences relatives aux dimensions de la semelle diffèrent, il n'est pas toujours nécessaire que les semelles des chaussures de ski télémark soient conformes à la présente Norme internationale pour garantir le niveau de sécurité recherché.

Elle s'applique aux chaussures de ski télémark de pointure égale ou supérieure à 15,0 dans le système Mondopoint (voir Annexe A).

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 554, *Atmosphères normales de conditionnement et/ou d'essai — Spécifications*

ISO 9407, *Pointure des chaussures — Système Mondopoint de mesure et de marquage*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

zone de contact

partie de la chaussure de ski télémark prévue pour assurer le contact entre la chaussure et la fixation

3.2

zone de contact avant

partie de la chaussure de ski télémark prévue pour s'adapter à la fixation avant

3.3

zone de contact arrière

partie de la chaussure de ski télémark prévue pour s'adapter à la fixation arrière

3.4 espace libre
espace prévu pour éviter le contact entre la chaussure de ski télémark et la fixation, notamment lors du chaussage/déchaussage ou du déclenchement

3.5 semelle flexible de la chaussure de télémark
semelle de chaussure de ski qui fléchit sensiblement en skiant ou en marchant

3.6 plan médian
plan longitudinal passant par le milieu de la semelle et perpendiculaire à la surface d'appui

3.7 surfaces d'appui
surfaces avant et arrière de la semelle de la chaussure qui sont en contact avec un plan sur lequel la chaussure est posée

4 Exigences et méthodes d'essai

4.1 Généralités

En l'absence d'indication de méthodes d'essai spécifiques, vérifier les caractéristiques s'il y a lieu, par exemple en procédant à un mesurage.

En l'absence d'autre indication, effectuer les essais en atmosphère normale 23/50 (voir l'ISO 554) avec les tolérances courantes.

4.2 Dimensions

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f74812be-fb42-40fa-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006>

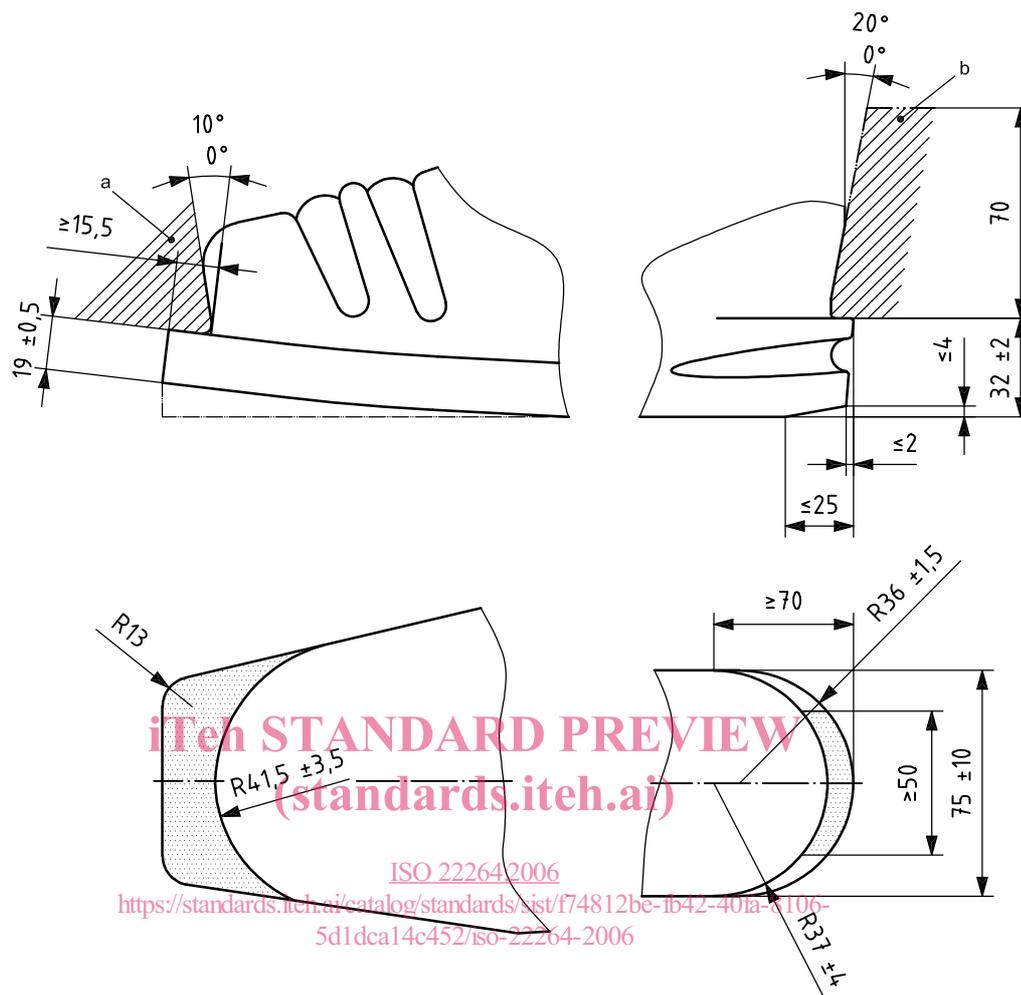
Les dimensions de l'extrémité avant et du talon de la chaussure doivent correspondre à celles de la Figure 1. Les autres dimensions de la chaussure ne doivent pas nécessairement correspondre à celles de la Figure 1.

Fondamentalement, toutes les dimensions doivent se situer dans les limites de la tolérance mentionnée. Toutefois, l'importance de cet aspect pour la sécurité varie en fonction des dimensions indiquées.

Pour certaines dimensions, un écart peut être accepté par rapport aux tolérances, à condition de respecter les exigences suivantes:

- a) les écarts doivent rester exceptionnels;
- b) les écarts doivent être petits;
- c) il ne doit pas y avoir de problèmes fonctionnels avec les fixations du marché et avec les fixations critiques;
- d) la tolérance doit être respectée dès que possible (par exemple lors de la rénovation d'un outil).

Dimensions en millimètres



- a Espace libre pour le mouvement de la chaussure et de la fixation.
 b Espace libre pour la fixation.

NOTE Les surfaces ombrées sont celles auxquelles s'applique la tolérance de planéité ainsi que les dimensions $(19 \pm 0,5)$ mm et (32 ± 2) mm et les rayons 36 mm et 37 mm.

Figure 1 — Dimensions de l'avant et de l'arrière de la semelle

4.3 Conception

4.3.1 Longueur de la semelle

Les longueurs de semelle d'une paire de chaussures de ski télémark ne doivent pas différer de plus de 2 mm.

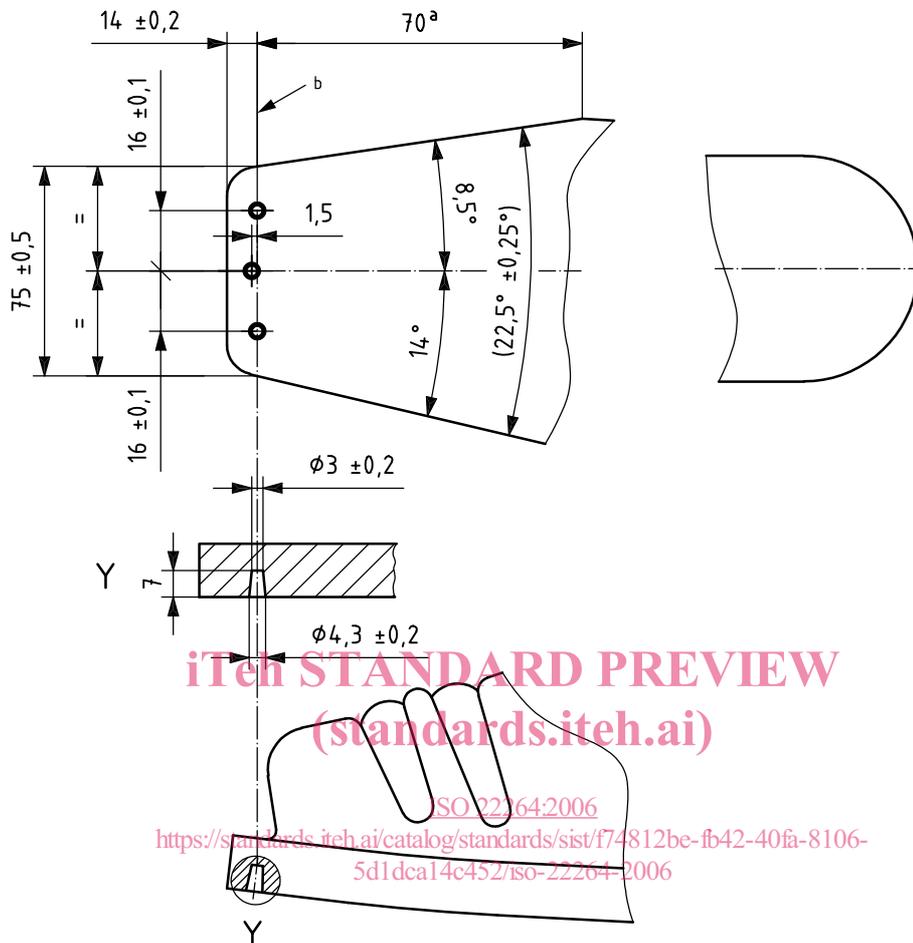
4.3.2 Symétrie

Les dimensions de la semelle au niveau des zones de contact au talon doivent être symétriques par rapport au plan médian, l'écart admissible étant de 1 mm.

La zone de contact avant n'est pas symétrique, la Figure 1 montre une semelle droite.

4.3.3 Système à trois pointes sous la semelle

Dimensions en millimètres



- a Partie rectiligne minimale.
- b Ligne des trois pointes.

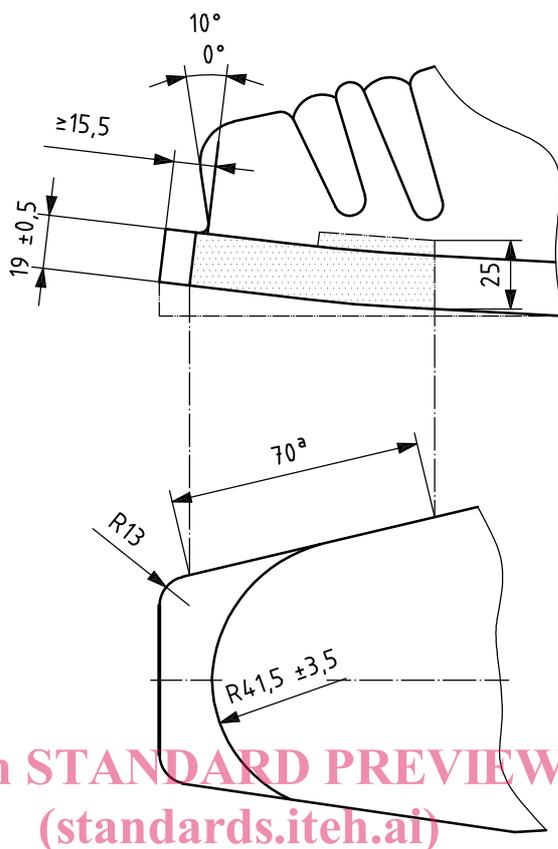
Figure 2 — Système des «trois pointes» pour les fixations à trois pointes — Chaussure droite

4.3.4 Chants à l'avant de la chaussure

Les chants de la semelle à l'avant, sur une distance d'au moins 70 mm × 25 mm en partant de l'avant de la semelle, doivent être perpendiculaires à la surface d'appui, avec un écart admissible de 0,5 mm vers l'intérieur ou l'extérieur.

Si les chants de la semelle sont en deux parties, il faut s'assurer qu'aucune partie inférieure de la semelle ne fait saillie au-delà du profil supérieur du chant.

Dimensions en millimètres



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

^a Partie rectiligne minimale.

ISO 22264:2006
Figure 3 — Chants à l'avant de la chaussure
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/174812be-1b42-401a-8106-5d1dca14c452/iso-22264-2006>

4.3.5 Talon de la chaussure

Les chants latéraux de la semelle au talon de la chaussure doivent être perpendiculaires à la surface d'appui, sur une distance minimale de 70 mm en partant de l'extrémité du talon ou avec une dépouille entre 0° et 10° vers l'intérieur ou l'extérieur.

Dimensions en millimètres

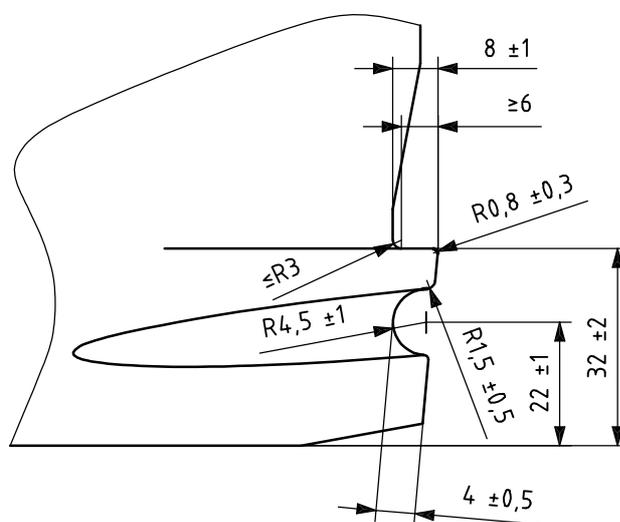


Figure 4 — Gorges latérales au talon